



SANTÉ

La polio s'éradique marche après marche

Actus Rotary

Un annuaire relie
les Rotariens francophones

Le Mag

La BD, nouveau format
de la vulgarisation scientifique

Le Rotary en Actions

L'amitié internationale,
toutes voiles déployées

TIERS-LIEUX : QUAND LE COLLECTIF FAIT DES ÉTINCELLES !

Ce sont des lieux de rencontre et de partage, en dehors du travail et du domicile. Ces repaires fertiles aux activités hybrides essaient à travers le pays, portés par des acteurs désireux d'agir sur leur territoire.

✍ TEXTE DE CÉCILE MARCHE

Pprès de 3 500 tiers-lieux ont été recensés en France en 2023. Ce chiffre, dévoilé par France Tiers-Lieux, un groupement d'intérêt public qui associe l'État, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et l'Association nationale des tiers-lieux, confirme une croissance de 20 % par an de ces lieux. « *C'est un mouvement en forte croissance : les tiers-lieux se développent de plus en plus et notamment en dehors des grands centres urbains : 62 % se trouvent en dehors des grandes métropoles et un tiers dans les zones rurales* », explique Yolaine Proult, directrice générale de France Tiers-Lieux.

L'apparition des tiers-lieux ne date pourtant pas d'hier : à Marseille, la Friche la Belle de Mai est pionnière dans le domaine, elle qui constitue depuis 1992 un temple de la résidence artistique, théâtre de nombreux concerts et expositions, abritant aussi des jardins partagés et même une crèche. « *Les tiers-lieux existent depuis longtemps, mais il y en a actuellement autant car les citoyens ont de plus en plus envie de s'engager pour mettre en place des solutions très pragmatiques sur leur territoire afin de*

PROFIL TYPE DE LIEUX ATYPIQUES

55 % ont des bureaux partagés ou coworking ; près de **40 %** sont engagés dans la fabrication locale (makerspaces, fablabs, ateliers partagés...) ; **46 %** sont engagés dans l'économie circulaire et le réemploi ; **31 %** sont des tiers-lieux culturels. **18 %** ont une activité d'incubateur, d'accélérateur ou de pépinière d'entreprise ; **10 %** sont des tiers-lieux nourriciers.

Source : France Tiers-Lieux

répondre aux grands enjeux de société », analyse Yolaine Proult. Mais, qu'entend-on par tiers-lieu ? Le terme vient de la notion de « *third place* », popularisée dans l'ouvrage du sociologue américain Ray Oldenburg, *The Great Good Place* (1989). Il décrit ainsi un espace hybride ouvert (librairie ou cafétéria), en dehors du travail et de la maison, propice aux interactions sociales, citoyennes, mêlant diverses fonctions culturelles ou économiques.

Une constellation hybride

Pour Raphaël Besson, expert en socioéconomie urbaine, directeur du bureau d'études « Villes Innovations » et chercheur associé au laboratoire Pacte-CNRS qui a étudié les tiers-lieux, ces derniers sont venus questionner un modèle d'« *urbanisme fonctionnaliste* » basé alors sur une « *hyperspécialisation des espaces, avec la création de technopoles ou de campus universitaires inadaptés aux transformations de l'économie* » ; celles-ci se jouant plutôt dans de nouveaux lieux hybrides de coworking comme Citizen Space, premier du genre apparu en 2006 à San Francisco, aux États-Unis. Aujourd'hui, la politique publique a changé de cap et organise l'hybridation des espaces, alors que pendant « *quarante ans tout a été pensé autour de l'hyperspécialisation* », observe l'expert. Le tiers-lieu rassemble des activités plurielles, à l'initiative d'acteurs divers (citoyens, associations, collectivités, privés, etc.) unis pour mettre en œuvre des projets sur leur territoire, généralement soutenus par les collectivités. Pour Yolaine Proult, ce ne sont pas les activités qui définissent un tiers-lieu, mais bien « *le faire ensemble* », l'« *organisation collective* » du lieu, sa gouvernance partagée. Dans ce mouvement, Raphaël Besson distingue l'arrivée récente de tiers-lieux « *qui vont agir sur les problématiques de transition sur chacun des territoires* », citant en exemple le territoire marseillais.

De friche à lieu de vie

Dans le 12^e arrondissement de la cité phocéenne justement, l'association Heko Farm est à l'origine de la transformation d'une friche du chantier de la rocade L2 en un tiers-lieu d'innovation et de découverte de l'agroécologie : le Talus. « *Nous n'avons pas la prétention de dire que grâce à ce lieu la transition est en route, l'idée du projet est de permettre aux citoyens de se réunir et d'expérimenter ensemble*, retrace Carl Pfanner, cofondateur du Talus. *L'agriculture urbaine est une dimension de ce que nous*



Dans le Jura, le collectif Comme un gant a créé un tiers-lieu culturel itinérant. En 2023, il a touché 5 500 personnes.



faisons. Nous avons des programmes d'activités autour de l'agroécologie, de l'alimentation durable, de l'éducation à l'environnement, de la culture et du réemploi. » Créé en 2018, le Talus est avant tout un lieu expérimental, de sensibilisation, qui répond aussi « à un besoin énorme de nature en ville ». Il compte plus de 4 000 adhérents ! « Marseille est très pauvre en espaces de nature en ville. Les habitants ont besoin de se retrouver dans un endroit agréable, ouvert, où l'on peut manger, s'investir. » Construit dans une logique de s'implanter durablement, dans un cadre « évolutif » au gré de chantiers participatifs, le Talus s'articule autour d'un jardin nourricier ainsi que d'un village où se déroulent des concerts, entre autres, et met à disposition des espaces pour des associations. Il fonctionne grâce à ses activités productives notamment, et en partie aussi avec le soutien des collectivités territoriales ou de mécénat privé.

Version itinérante

En dehors des villes, la dynamique gagne aussi les territoires ruraux. Dans le Jura, le collectif Comme un gant, réunissant cinq associations, a créé un tiers-lieu culturel inédit, sous la forme d'un chapiteau itinérant. Une version permettant d'aller à la rencontre des publics isolés, et de répondre à une demande « des habitants et des politiques » de redynamiser des territoires éloignés de l'offre culturelle ou disposant de salles peu équipées,

explique Laura Hervé, coordinatrice du collectif : « Nous ne sommes pas un cirque, nous ne rentrons dans aucune case et proposons une programmation diversifiée. Le tiers-lieu offre en fait un cadre plus souple pour accompagner l'émergence de projets hybrides. » Depuis 2022, leur chapiteau organise des concerts, spectacles, ateliers sur deux territoires différents. Une programmation d'un mois sur chaque territoire, qui est le fruit d'une importante réflexion collective : « Nous travaillons avec les deux communautés de communes qui financent le chapiteau et participent à la réflexion avec les habitants, les associations. Celle-ci aboutit à une programmation qui ressemble à chaque territoire. »

En 2023, 43 acteurs ont concocté 60 jours d'animations, qui ont attiré près de 5 500 participants. Le tiers-lieu fonctionne à 80 % grâce à des subventions publiques « essentielles » permettant de mener tout le travail préparatoire et de proposer des représentations de qualité accessibles, et très souvent gratuites. Avec à la clé, une empreinte durable : « Nous rapportons un peu de vie, libre ensuite au village de maintenir cette dynamique. Deux ateliers vont perdurer à Graye-et-Charnay ! C'est génial, c'est l'esprit du tiers-lieu, un lieu ouvert où les gens viennent spontanément et rentrent dans cette dynamique de curiosité culturelle. Il y a encore de très belles choses à venir. » ■

Le Talus, à Marseille, est un espace collectif de nature en ville orienté vers l'agroécologie qui rassemble plus de 4 400 adhérents.